



Journal des Retraité.es

MAI 2018

N° 34

Publication

éditée par le

Collectif des
retraité-es

CGT du

Mâconnais,

Clunyois,

Tournugeois

Dans ce numéro

◦ Nos mobilisations en mars et avril.	2
◦ Les services publics en danger.	3
◦ Ce que mai 68 nous a légué?	4
◦ Décryptage de la future réforme des retraites.	5
◦ Hommage à Pierre SEMARD. ◦ Coup de Gueule.	6

Syndicat CGT
des Retraité.e.s

Place des Cordeliers,
71000 MACON

Les 1^{er} et 3^{ème} lundi
du mois

de 14h30 à 17h.

06 83 46 59 08.

multipro-
retraitescgt.macon

@orange.fr

Edito : « La politique se passe dans la rue » Mai 68

Depuis son élection, le président MACRON mène des réformes à un rythme infernal, en passant par des ordonnances comme pour le démantèlement du code du travail ou en menaçant de les utiliser, empêchant ainsi tout débat public et toutes interventions au parlement.

Mais vouloir gouverner par ordonnance affaiblit encore plus salarié.e.s et retraité.e.s tout en permettant aux plus riches de l'être encore plus. C'est une manière autoritaire et dictatoriale de « régner ».

La dernière réforme concerne la SNCF, le statut des cheminots (qui n'est ni plus ni moins comme les conventions collectives du privé) pour en finir avec le service public ferroviaire.

La réaction a été prompte. Non seulement la colère à amener les cheminots à baisser les manettes non

uniquement pour leur statut mais surtout pour un service public de qualité, utile à la population et qui a mobilisé bon nombre de nos concitoyens du privé comme du public.

Depuis le début de l'année, les luttes foisonnent : Air France, les éboueurs, les employé.e.s de Carrefour, les retraité.e.s, les étudiant.e.s, les personnels des hôpitaux et des EHPAD, les juges et avocats, les territoriaux, les organismes sociaux, petits paysans, etc....

Tous ces mouvements ont diverses causes : les bas salaires, les pensions diminuées par l'augmentation de la CSG, des conditions de travail dégradées, des licenciements en nombre, contre la sélection à l'Université avec le Parcoursup...

Pourtant, Ils affirment le

retraite misérable malgré une vie de labeur et de cotisations, que les étudiant.e.s qui seront appelé.e.s à rejoindre les rangs d'un salariat précarisé.

Toutes ces luttes expriment le même rejet de la société que veut nous imposer E.Macron, celle de l'individualisme, des inégalités, de l'injustice, de la précarité, sans protection sociale, sans services publics garants de la solidarité et de la cohésion sociale.

**Une seule
réponse,
amplifier
les luttes**

1er mai 2018



Rassemblement à 11h - Esplanade Lamartine

Expos - Buvette - Repas

Concerts gratuits à partir de 14h

1968 – 2018 où en sont les femmes ?

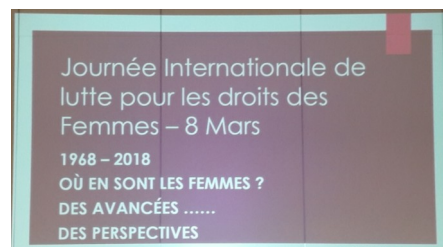
C'est le thème de la soirée organisée par le « collectif du 8 mars ». Participation de plus de 90 personnes

Le syndicat CGT des retraité.e.s partie prenante de ce collectif depuis de nombreuses années s'est investi pour préparer cette initiative au Pavillon le 8 mars 2018.

Des témoignages de femmes qui ont vécu mai 68 et des étudiantes et salariées qui représentent la génération actuelle ont fait le parallèle sur les droits au travail, dans la vie quotidienne ou dans l'éducation.

Ont été évoquées les difficultés rencontrées par les femmes dans de nombreux pays comme en Pologne, Argentine ou Salvador...

Le syndicat a exposé les luttes de mai 68 et les avancées émancipatrices depuis 50 ans.. La dernière période a montré que la parole des femmes s'est libérée mais l'égalité entre les femmes et les hommes, le respect et la non violence sont des combats encore à mener.



15 mars journée nationale d'action



En colère, 300 retraités se sont mobilisés ce 15 mars, à Mâcon. 1400 en Saône et Loire et près de 200 000 en France dans 167 rassemblements. C'est un signe fort contre le fatalisme.

À Mâcon, nous avons redécoré la permanence du député B.DIRX.

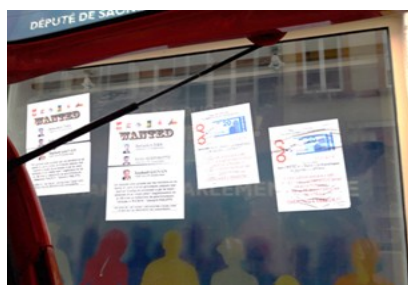
Les retraités sont exaspérés : revalorisation des pensions depuis 5 ans en berne, prix à la consommation qui augmentent et un gouvernement qui instaure une hausse de 1,7% de la CSG. Celles et ceux qui avaient cru en être exonérés y sont assujettis du fait de la pension cumulée par le couple.

Oser nous demander de faire acte de solidarité envers les actifs est scandaleux. Nous n'avons pas de leçon à recevoir depuis longtemps nous aidons nos parents, nos enfants et nos petits-enfants.

Nous sommes bénévoles dans de nombreuses associations qui bien souvent ne pourraient plus exister sans nous.

Notre pension est un droit acquis par nos cotisations.

En ponctionnant les retraités pour augmenter les salaires des actifs, le gouvernement défait encore une fois les employeurs de leurs responsabilités en matière de hausse de salaire envers leurs employés ainsi ils s'enrichissent encore plus.



22 mars, 19 avril des retraité.e.s mobilisé.e.s...

Le 22 mars, rassemblement départemental interprofessionnel unitaire devant la cité administrative à Mâcon pour la défense des services publics, de la SNCF et l'amélioration des conditions de travail des personnels dans les EHPAD pour une prise en charge bienveillante des résidents et familles. 1300 personnes dont des manifestants que nous n'avons jamais vus.

Le 19 avril, à l'appel de la CGT et de SUD, nouvelle journée d'action :

- * Le matin, distribution d'une information spécifique aux usagers de l'hôpital, et une devant la Sécurité Sociale contre sa casse et la CAF
- * L'après-midi manifestation sur la localité avec arrêt devant la préfecture et la permanence du député DIRX (encore absent....)

Un regret, la faible participation face aux enjeux.

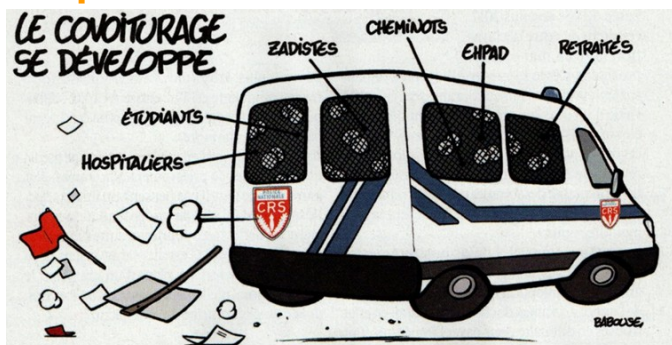
Pour ces deux actions, les retraités, comme bien souvent, ont fourni le gros des forces.



...Qui défendent leurs revendications et les services publics

Tous les citoyens ont besoin de nos services publics et les retraité.e.s plus particulièrement pour leur vie quotidienne.

Les hôpitaux publics manquent de moyens humains et matériels. S'y ajoutent des fermetures de services : un service d'urgence, un service de chirurgie, de gériatrie, etc.... Cela oblige à chaque fois les patients à des déplacements sur des dizaines de kms pour se faire soigner et l'accès aux soins n'est plus assuré pour tous sur le territoire.



Plusieurs journées d'actions des personnels ont eu lieu dans les EPHAD en protestation contre les conditions dans lesquelles les personnels sont contraints de prendre en charge les résidents.

Pour la Ministre, « il ne s'agit que d'un problème d'organisation ». Insultante pour les personnels, les résidents et les familles qui sont à même de juger du mépris que constitue cette déclaration.

La SNCF n'est pas mieux lotie. Ce sont des fermetures de guichets, de gares ou même de ligne au nom des économies à faire. Suppression d'emplois, restrictions sur la maintenance amènent des pannes pouvant aller jusqu'à la suppression de trains ou des accidents graves.

En zone rurale, ce sont les bureaux de poste ou les recettes des impôts qui ferment de plus en plus, obligeant à des déplacements parfois assez longs pour la moindre démarche et quand on ne dispose plus de moyen de transport, les difficultés s'accroissent.

La dématérialisation administrative entraîne une inégalité envers des populations qui ne peuvent avec accès à internet ou qui peinent à l'utiliser faute d'avoir été formés.

« Tout pouvoir abuse.
Le pouvoir absolu
abuse absolument »

Au printemps de quoi rêves-tu ?

« Mai 68 n'a pas éclaté comme un orage dans un ciel serein » disait G. SEGUY.

En effet dès 1966 –1967 des mouvements de grèves dans les entreprises ont lieu à l'appel de la CGT et de la CFDT nouvellement créée. Le déclencheur en avril 1967 : les mesures économiques et sociales prises par ordonnances dont la gestion de la Sécurité Sociale avec la suppression des élections pour la représentation syndicale.

Des faits internationaux sont aussi des déclencheurs notamment la guerre du Viet Nam. C'est à la suite d'une manifestation à Paris pour s'opposer à celle-ci que le mouvement étudiant du 22 mars a vu le jour.

L'évacuation de la Sorbonne aboutit aux échauffourées et manifestations estudiantines avec barricades dont la plus dure eut lieu le 12 mai. Le 13 mai une immense manifestation à l'appel des syndicats, où ouvriers et cadres, étudiants, universitaires ripostent et appellent à une grève illimitée.

Le 1^{er} mai 1968, un million de personnes manifestent à Paris à l'appel de la CGT (la première autorisée depuis 1954...)



Des négociations s'ouvrent et aboutissent au « constat de Grenelle » texte important mais signé par aucune organisation syndicale ou patronale et qui a servi de base de négociations ultérieures dans les branches et entreprises

→ Augmentation de salaire : + 7 % au 1/06 et à 10 % au 1/10/1968,
→ Réduction du temps de travail : accord cadre en vue d'aboutir à la semaine de 40 h

→ Révision des conventions collectives : salaires, primes, discriminations salariales liées à l'âge et au sexe, durée du travail...

→ Emploi et formation

→ Droit syndical : syndicats ou sections syndicales créées dans l'entreprise. Protection des nouveaux délégués. Moyens d'expression et de fonctionnement garantis (locaux, affichage, diffusion de tract et presse syndicale, collecte des cotisations)

→ Journées de grève récupérées pour tous les secteurs, public et privé.

Des ouvriers, des employés, la jeunesse étudiante et lycéenne, les féministes et de nombreux mouvements d'émancipation ont mené une lutte commune et obtenu de nombreuses avancées sociales, sociétales et démocratiques.

« Ne me libère
pas, je m'en
charge »

Ce mouvement renvoie à la puissance et la ténacité de la démarche collective, à la conduite des luttes par les salariés eux-mêmes et à la forte implication de la CGT. C'est un solide point d'appui pour rebondir dans les mobilisations d'aujourd'hui. Plus de 300 luttes gagnantes sont recensées ces 2 dernières années. De quoi augurer d'un avenir où salariés et retraités vont écrire, ensemble, une nouvelle page de progrès.

« L'avenir ne
contiendra que
ce que nous y
mettrons
maintenant »



Une réforme de plus...celle des retraites

Jean- Paul DELVOYE, haut commissaire aux retraites a indiqué que les retraités actuels seront concernés.



Le candidat Macron a annoncé une réforme systémique des retraites, ce qui renvoie à un changement fondamental des principes régissant notre système de retraite.

Il est question d'instaurer un régime unique en comptes notionnels ou régime par points car le régime actuel serait trop injuste!

L'élément principal est qu'1 euro cotisé ne génère pas forcément 1 euro de pension.

C'est le propre d'un régime solidaire de comporter une composante de redistribution et de ne pas être intégralement contributif.

Si notre système est injuste c'est principalement lié à la succession de réformes depuis 30 ans, à la casse des emplois, aux multiples exonérations des cotisations employeurs, au développement du chômage qui entraînent une diminution des ressources.

Le régime actuel serait un frein à la mobilité!

IL faut d'abord préciser ce que E.MACRON entend par mobilité : pour lui, le nec plus ultra, c'est l'ubérisation et l'auto-entrepreneuriat. En cas de précarité le système à points pénalisera les personnes qui subissent cette situation.

Cette réforme vise à affranchir le capital d'une plus grande contribution au financement des retraites, en aucun cas à améliorer la situation des retraités actuels ou futurs.

RÉPARTITION OU CAPITALISATION ?

La répartition repose sur un pacte social intergénérationnel selon lequel les actifs financent par leurs cotisations les pensions de l'année des retraités et constituent parallèlement leurs futures retraites.

La capitalisation: chaque actif cotise strictement pour sa propre retraite. Le montant dépendra uniquement de la masse de cotisations accumulées. Le montant est donc très aléatoire au moment de prendre sa retraite.

PRESTATIONS DÉFINIES OU COTISATIONS DÉFINIES ?

Prestations définies : le niveau de pension est défini et le niveau de cotisation s'adapte pour assurer les engagements pris.

Cotisations définies : les cotisations sont bloquées, seul leur niveau est connu des assurés. Dans ce système le niveau de pension s'adapte. Aucune garantie sur le niveau à venir.

Le montant des dividendes distribués est équivalent au montant du total des dépenses de retraites soit 300 milliards d'€

LES COMPTES NOTIONNELS

Chaque assuré est titulaire d'un compte virtuel. Les cotisations versées chaque année créditent le compte et augmentent le capital virtuel. Le compte virtuel est revalorisé selon un indice au choix: masse salariale, salaire moyen, prix...

La pension est égale au capital virtuel divisé par l'espérance de vie à la retraite de la cohorte de l'assuré et en fonction de son âge de départ à la retraite. **C'est un système à cotisations définies:** la variable d'ajustement est le niveau des pensions. Il faut une contributivité maximale ...si on peut!



COMME TOUS LES 7 MARS , LES CHEMINOTS CGT ONT RENDU HOMMAGE À PIERRE SEMARD..



Pierre SEMARD a été Secrétaire Général de la Fédération CGT des Cheminots, puis Administrateur de la SNCF. Il a ensuite été révoqué du Conseil d'Administration de cette même SNCF pour avoir soutenu des cheminots en grève. Arrêté comme beaucoup de communistes lors de la déclaration de guerre de 1939, il a dirigé, par ses notes et ses messages, la Résistance cheminote depuis sa cellule. Le 7 mars 1942, il a été fusillé par les nazis à qui le gouvernement de VICHY l'avait livré. Sur la durée de la guerre, près de 9000 cheminots sont morts pour faits de Résistance. Lors de cette cérémonie, hommage a aussi été rendu aux 6 cheminots de MACON décédés pour faits de guerre, ainsi qu'aux 2 qui ont été fusillés à SAINT JEAN-LE-PRICHE.

Si nous disposons de droits sociaux et syndicaux c'est parce que d'autres avant nous, ont été capables de se battre jusqu'à la mort pour les conquérir. Ne l'oublions pas dans la période actuelle.

Directrice de publication

Marie-Hélène
DUBOST

Comité de rédaction

Claude BOSCH
Bernard BOUCHARD
Martine FREMY
François MAQUARD
Michel VELAIN

Coup de Gueule !!! SOLIDARITÉ.....AVEC QUI ?

Selon notre Président (s'adressant à TOURS à une retraitée) : « On a baissé de 30 % les cotisations sociales pour que les gens qui travaillent puissent payer vos retraites ». Ou encore : « Je vous demande un petit effort pour m'aider à relancer l'économie et les actifs ».

Insultant pour des personnes qui pratiquaient déjà la solidarité bien avant que notre Président soit né. Et comme cette augmentation de la CSG est arrivée simultanément avec la suppression de l'ISF, nous avons surtout l'impression que le Président nous demande d'être solidaires de ses amis de la Finance et du Medef. **Les pauvres solidaires des riches, voilà la conception qu'a Emmanuel MACRON de la solidarité!!!**

Une souscription permanente reste ouverte à celles et ceux qui souhaitent aider notre publication. Et vous pouvez aussi nous rejoindre en adhérant au syndicat.



**Le pouvoir
d'agir
ensemble sur
l'essentiel.**

**En santé, la Macif s'engage pour favoriser
l'accès aux soins à tous.**

En plaçant la santé au cœur de sa vision mutualiste, la Macif défend un accès aux soins sans sélection médicale et sans garanties gadget. Être adhérent d'un contrat santé de la Macif, c'est disposer d'une couverture complète et accessible. Particuliers, professionnels, petites et grandes entreprises, si vous partagez les mêmes valeurs, rejoignez-nous !

Plus d'information sur macif.fr



Essentiel pour moi

POUR DONNER DE L'AVENIR À MA RETRAITE

JE ME SYNDIQUE À LA CGT

NOM :

Prénom :

Adresse :
.....
.....
.....

CP :

Commune :
.....

Téléphone (facultatif) : / / /

Courriel (facultatif)

.....@.....

A retourner au syndicat, CGT des retraités